

La Radicalisation dans le sport



La Radicalisation dans le sport

Une lettre adressée aux président(e)s suscite un intérêt dans l'actualité, avec les autorisations de leurs auteurs messieurs Le Directeur de la DDCSPP: Dominique Chabanet et Le Président du CDOS Daniel ROLAND le Journal du Gers publie cette initiative importante pour l'avenir du sport départemental.

Ce plan de lutte contre la radicalisation par la formation sera partie prenante dans les critères d'attribution du CNDS 2017.

Cette action préventive a pour vocation de se situer en amont, afin d'éviter le basculement dans une phase de recrutement et de passage à des actes violents, pouvant affecter la structure sportive et la société en générale.

C'est pourquoi, la question du repérage des situations paraît indispensable et primordiale. Des faits, pouvant paraître anodins pour certains, peuvent par accumulations et recoupements d'indices, amener les services compétents à prendre les mesures nécessaires pour organiser une prise en compte du ou des intéressés.

Il ne s'agira pas au cours des séances d'informations d'apprendre l'Islam dans son dogme, mais d'avoir une approche succincte, pour mieux appréhender les comportements et réactions des jeunes individus.

La formation de référents au sein des Comités départementaux est devenue l'une des priorités du Ministère (Note du Ministre en date du 14 octobre 2016) à laquelle le Mouvement sportif a répondu présent. Il s'agit de donner aux dirigeants et entraîneurs, des outils pour leur permettre de mieux détecter certains adolescents pouvant être en rupture.

Il faudra avant tout éviter la stigmatisation, tout en étant à l'affût d'éventuels signaux de radicalisation.

La DDCSPP et le CDOS, vont mettre en place un programme d'information, à la disposition des Comités départementaux et des clubs, par le biais de réunions débats, sur l'ensemble du département. Cela devra permettre aux référents, désignés par structures, d'intégrer un dispositif de repérage pour la prévention des situations de radicalisation possible.

Il faut donner au mouvement sportif les notions nécessaires pour contrecarrer le processus d'une catégorie de jeunes qui veulent se mettre en marge de la société citoyenne, en distinguant les types d'indicateurs de basculement dans la radicalisation.

Une note de planification des réunions par secteur, vous sera communiquée au cours du premier trimestre 2017. Avant la parution de ce tableau, je vous demande de désigner des référents par structures et de faire parvenir la liste au CDOS avant le **31 décembre 2016**.

Encore une fois, je sais que l'on vous sollicite dans un domaine qui peut vous sembler hors du champ sportif mais qui, par les retombées sociétales peuvent mettre en danger notre pays.

Cette vigilance citoyenne ne doit pas être prise pour une contrainte mais plutôt comme un relais bénéfique qui pourra le cas extrême éviter la dérive de certains jeunes. La non prise en compte de cette prévention pourrait entraîner une déclinaison du CNDS.